

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 13 mars 2009
(convocation du 2 mars 2009)

Aujourd'hui Vendredi Treize Mars Deux Mil Neuf à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOST Christine, Mme CARTRON Françoise, M. CHAUSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, M. BOBET Patrick, Mme BONNEFOY Christine, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIPLE Nathalie, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUCHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHaire Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, M. PENEL Gilles, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. RAYNAL Franck, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUVET Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. BRON Jean-Charles à M. DUCHENE Michel
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. SOUBIRAN Claude
M. GELLE Thierry à M. DUART Patrick
M. PUJOL Patrick à M. POIGNONEC Michel
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain jusqu'à 10 h 25
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain à cpter de 11 h 30
M. BONNIN Jean-Jacques à M. GARNIER Jean-Paul
Mme. CAZALET Anne-Marie à Mme. BREZILLON Anne
M. DELAUX Stéphan à M. BRUGERE Nicolas à cpter de 10 h 50
Mme. DESSERTINE Laurence à Mme. LAURENT Wanda
M. EGRON Jean-François à M. DAVID Alain
Mlle. EL KHADIR Samira à M. DUBOS Gérard

M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. BENOIT J.Jacques jusqu'à 10h 10
M. HURMIC Pierre à M. NOEL Marie-Claude jusqu'à 11 h 30
M. MERCIER Michel à M. MOULINIER Maxime à cpter de 11 h 45
M. MILLET Thierry à M. RAYNAL Franck
M. PALAU Jean-Charles à M. DAVID Jean-Louis
Mme. PARCELIER Muriel à Mme. PIAZZA Arielle
M. PEREZ Jean-Michel à M. RESPAUD Jacques
M. QUERON Robert à Mme. CHAVIGNER Michèle
M. RAYNAUD Jacques à M. PAILLART Vincent
M. REIFFERS Josy à M. DUCASSOU Dominique
M. SENE Malick à Mme. FAORO Michèle
M. TOUZEAU Jean à Mme FOURCADE Paulette jusqu'à 10 h 30

EXCUSEE :

Mme HAYE Isabelle
LA SEANCE EST OUVERTE

**Journées communautaires 2009 à Bordeaux -
Marchés et procédures en cours - Autorisations**

M. Alain CAZABONNE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

I - LE CONTEXTE

Chaque année au mois d'octobre, les Journées des Communautés Urbaines constituent un moment privilégié d'échanges et de débats sur des thèmes majeurs. L'organisation de ces journées incombe, à tour de rôle, à une des Communautés urbaines en partenariat avec l'Association des Communautés urbaines de France (ACUF).

Bordeaux accueillera les journées communautaires les 8 et 9 octobre 2009 à la suite de Brest en 2008 et Strasbourg en 2007.

Par ailleurs, la Communauté accueillante organise la restauration et l'hébergement des congressistes, ainsi qu'un programme d'animations optionnelles, ce qui constitue une opportunité de mettre en avant notre territoire et ses atouts.

Dans cette perspective, une équipe projet a été constituée pour définir et organiser l'ensemble du programme de travail et de festivités. Un Comité de Pilotage constitué des vice-présidents représentants de la CUB à l'ACUF a également été mis en place pour orienter et valider les propositions de l'équipe projet.

Au stade actuel d'avancement du projet, certaines actions doivent être entreprises : lancement de marchés, signature de contrats, paiement d'acomptes ou arrhes pour les réservations.

Le **budget moyen** d'une telle manifestation se situe entre **300 000 et 350 000€ TTC** pour 300 à 350 participants. Il est à noter que la constitution en 2009 des Communautés Urbaines de Toulouse et Nice nous incite à prévoir une hypothèse haute de participants.

II - LES PROCEDURES EN COURS

Contrat de location du Palais des Congrès : par application de l'article 3-3° du Code des Marchés Publics, le contrat de location de la salle n'est pas soumis aux dispositions du code et il n'est donc pas nécessaire de recourir à un marché public. Après mise en concurrence de trois prestataires, les prestations proposées par le Palais des Congrès sont les plus adaptées aux exigences particulières de la manifestation, pour le volet programme de travail (amphithéâtre, salles de commission, espace pluriel pour les déjeuners, hall d'accueil).

Il est aujourd'hui proposé de conclure le contrat de location de la salle avec « *Congrès et Expositions de Bordeaux* » pour un montant estimé à 19 300 € TTC maximum.

Marchés publics : afin de mettre en œuvre les différentes actions prévues au programme (hébergements, restauration, transports, impression des documents, etc...), les marchés publics recensés au travers de l'unité fonctionnelle « Journées communautaires 2009 » seront passés en procédure adaptée en application des articles 28 et 30 du Code des Marchés Publics.

Billetterie diverse : selon les animations retenues au programme (billets de spectacle, billets d'entrée de visite de site, etc...), il s'avérera peut-être nécessaire de recourir à l'achat de billets directement auprès d'un prestataire exclusif ou d'organismes agréés ou conventionnés.

Il est donc proposé de pouvoir recourir, le cas échéant, à l'achat direct de billets divers, en application de l'article 28 alinéa 4 du Code des Marchés publics (sans publicité ni mise en concurrence – situations décrites à l'article 35-II du CMP).

Acomptes : compte tenu de leur particularité, certaines prestations (hôtellerie, restauration, ...) ou réservations (location de salle,...) doivent faire l'objet d'un versement d'acomptes aux fins de confirmation.

Il est donc proposé de verser des acomptes aux prestataires auxquels la Cub recourra, si cela s'avère nécessaire.

Tickartes : afin de pouvoir se rendre sur les différents sites prévus au programme ou sur leur lieu d'hébergement ou encore se déplacer sur Bordeaux et l'ensemble du territoire communautaire, il est proposé de mettre à disposition, pendant toute la durée de la manifestation, des tickartes auprès des 350 participants estimés pour un montant de 1 064 € TTC (350 x 0,76x 4jrs).

Il vous est ainsi proposé, Mesdames, Messieurs :

- d'autoriser Monsieur le Président à exécuter toutes les formalités nécessaires au bon déroulement de la manifestation dans le cadre des procédures de marchés publics décrites ci-dessus, à verser les acomptes nécessaires et à signer toutes pièces nécessaires liées à ces formalités,
- d'approuver la mise à disposition auprès des 350 participants estimés de tickartes pour un montant de 1 064 € TTC

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 13 mars 2009,

Pour expédition conforme,
pour le Président
par délégation,
le Vice -Président,

M. ALAIN CAZABONNE

REÇU EN PRÉFECTURE LE
31 MARS 2009

PUBLIÉ LE : 1 AVRIL 2009

